

Parlement jurassien
Groupe libéral-radical

QUESTION ECRITE

No : 2289

**Attentes des familles cherchant
des foyers de jour pour les personnes handicapées**

Nous relayons ici une requête qui nous a été adressée par des familles déçues dans leurs recherches.

Les familles jurassiennes qui souhaitent placer leur enfant (adolescent ou adulte) dans une institution adaptée pour une ou deux demi-journées par semaine durant un temps limité, éprouvent beaucoup de peine à trouver des solutions.

On nous a cité le cas d'un établissement annonçant deux places d'accueil de jour (dans sa documentation), mais qui répond qu'il n'a pas de locaux et le personnel nécessaire pour assurer un accueil de jour.

Nous ne méconnaissions pas que le canton du Jura ne peut pas satisfaire toutes les demandes de prise en charge eu égard au nombre restreint de cas annoncés et aux structures qu'il faudrait mettre en place pour y répondre. Toutefois, les collaborations intercantionales n'étant pas forcément la solution la plus judicieuse dans ce domaine, la question se pose de savoir s'il ne serait pas souhaitable de chercher une issue cantonale à ce type de situation.

Nous demandons dès lors au Gouvernement :

1. s'il a déjà procédé à une analyse de la situation pour cerner les besoins ?
2. s'il est en mesure d'étudier ou, mieux, d'annoncer la création de foyers de jour aptes à accueillir des personnes handicapées ?

Le 18 juin 2009

AU NOM DU GROUPE LIBERAL-RADICAL,

l'auteur :

S. Vifian

Serge Vifian

Schneider
U. Gysler
P. H. ...
S. B. ...
G. ...
U. ...
...